



Informations pour les employeurs

Dans le cadre d'une solution 1e, les cotisations de prévoyance des personnes assurées sont gérées de manière individuelle. Il est donc important de signaler rapidement tout changement pertinent.

Entrée

Pourquoi faut-il signaler rapidement l'entrée d'une personne à assurer dans la solution 1e?

Il convient idéalement d'annoncer l'entrée d'une nouvelle personne à assurer quelques semaines avant le début de l'assurance. C'est la condition requise pour que cette personne puisse effectuer son enregistrement dans le portail en ligne myAXA et choisir sa stratégie de placement individuelle avant le premier investissement.

Que se passe-t-il lorsque la personne à assurer n'est annoncée à AXA Fondation 1e qu'après son entrée en fonction?

Tant qu'une personne à assurer n'a pas été annoncée à la Fondation, elle ne peut pas choisir de stratégie de placement et il n'est pas possible d'investir des fonds pour elle, ce qui peut lui faire perdre des rendements.

Départ

Que se passe-t-il lorsque la personne assurée quitte AXA Fondation 1e?

L'ensemble de l'avoir de la personne assurée est désinvesti et transféré sous forme de prestation de libre passage à l'institution de prévoyance de son nouvel employeur ou à une institution de libre passage, selon ses instructions.

Pourquoi est-il important de déclarer un départ le plus tôt possible?

Lorsque l'avis de départ est communiqué suffisamment tôt, il est possible d'effectuer en temps voulu le désinvestissement de l'avoir placé dans AXA Fondation 1e et de transférer rapidement la prestation de libre passage.

Quelles sont les possibles conséquences d'une déclaration (trop) tardive d'un départ?

Si le départ est annoncé (trop) tardivement, il n'est pas possible de procéder au désinvestissement de l'avoir dans les délais requis.